



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101316

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/07/2025 16H57 C:025094 I:21421
V/REF : 1018916
V/Email reçu le Jeudi 10/07/2025 à 16H57

SELON DEVIS N° 5070032

V/REF.IMM. 02991

IMMEUBLE : CENTRE VILLAGE -2991
26/80, RUE LOUIS A.DURIAT
15, R.TALANCONNA/88, RUE PLACE
01600 REYRIEUX

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVOUX

Vaulx en Velin, le 16 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N26 DURIAT - LOGEMENT N1012 DE M.GAGNEUX-TEL:06 07639264

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5070032 du 07/07/2025 d un montant de
3199,22 € - / JE 10/07/25 A 17H06-RECU MAIL DE MME DESROCHES (GEA)
'BON POUR ACCORD DE TRAVAUX, BIEN VEILLER A NE FACTURER QUE LES HEURES
REELLES POUR CES TRAVAUX. COMME EVOQUE AVEC M TRIGO LORS DE NOTRE
ENTRETIEN TELEPHONIQUE DU 10/07/2025'

Donneur d'ordre : Mme F. DESROCHES

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

PASSAGE DE CLOISONS PLACO / MUR BETON
PASSAGE EN APPARENT ALIMENTATION EAU FROIDE DEPUIS LE COMPTEUR EN
GAINTE TECHNIQUE PALIERE
RACCORDEMENT CHAUDIERE ET ELEMENTS SANITAIRES, EVIER, POSTE MACHINE
A LAVER, CHAUDIERE, LAVABO, BAIGNOIRE ET WC
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE

LES TRAVAUX D'EMBELLEMENTS, REPRISE PEINTURE, ENDUIT, PLACO,
TAPISSERIE NE SONT PAS COMPRIS DANS LE DEVIS

NOS INTERVENTIONS DES 10/09, 11/09, 12/09/2025 ET DU 03/10/2025

ATTENTION, PREVOIR L'INTERVENTION D'UN CARRELEUR AFIN DE PROCEDER A LA
POSE DE CARRELAGE MANQUANT AUTOUR DE LA BAIGNOIRE
A TITRE COMMERCIAL, NOUS NE FACTURONS PAS LA MAIN D'OEUVRE POUR LA POSE
DE LA BAIGNOIRE ET SA JUPPE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/10/25 à 11H55 Mme F. DESROCHES

MP LCOMPTER EMAIL en CC le 15/09/25 à 10H47 florence.desroches@semcoda.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101316

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MP LCOMPTER Email envoyé le 15/09/25 a 10H47 M. F. VERGNEAUX

YC LGESTION Email envoyé le 10/09/25 a 13H58 Mme F. DESROCHES

LES AGENTS SUR PLACE CONSTATENT QUE LA BAIGNOIRE EST PERCEE
MERCI DE NOUS INDIQUER SI VOUS SOUHAITEZ SON REMPLACEMENT EN SUS DU
PRESENT DEVIS

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	3199,22	3199,22
3,00	H.Ouvrier Qualifié le 03/10/2025		Pour mémoire
3,00	H(s)2ème personnel le 03/10/2025		Pour mémoire
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Baignoire 170cm	240,29	240,29
1,00	Vidage(s) baign. automat.	49,96	49,96
1,00	Mitigeur(s) Bain/Douche Monotrou		Pour mémoire
1,00	Facade baignoire 170	47,97	47,97
TOTAL H.T.			3537,44
T.V.A. a 10,00%			353,74
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>3891,18</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1018916 du 10/07/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: florence.desroches@semcoda.com

Lieu d'intervention

RESIDENCE LE PARC
26 RUE LOUIS ANTOINE DURIAT
01600 REYRIEUX

Référence de la Demande

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1
01-EE-2224-ENT-61563100

02991-00001-00001 26 RUE LOUIS ANTOINE
DURIAT

Délai

Date limite exécution : 25/07/2025

Observations

Devis validé en PJ

Nous vous laissons le soin d'organiser votre intervention
en accord avec le locataire du logement 1012.

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra
s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00079 Tirage en apparent de l'alimentation eau froide du logement 1012 loué à Monsieur Guilhem GAGNEUX (06.07.63.92.64) percée en dalle du compteur en gaine technique palière jusqu'aux équipements sanitaires y compris la chaudière, conformément à votre devis n° 5070032 du 07/07/2025 arrêté à la somme de : Cette alimentation fuyarde occasionne un dégât d'eau dans le logement 1001 loué à Mme Odile GOBET (07.86.92.26.63). Suite à notre entretien téléphonique avec M. David TRIGO, bien veiller à ne facturer que les heures réelles sur ces travaux.	1,00	3 199,22	3 199,22	319,92	3 519,14
Total H.T.					3 199,22
Total TVA					319,92
Total TTC					3 519,14

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



Bon de Commande

N° : 1018916 du 10/07/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par DESROCHES Florence le 10/07/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **26 RUE LOUIS ANTOINE DURIAT 01600 REYRIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **10/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1018916